



La sortie de crise : Une réponse des Nations Unies au COVID-19

Dès le début de cette nouvelle décennie, le COVID-19 a provoqué une pandémie qui s'est transformée en crise de santé urgente à l'échelle mondiale. Le Fonds monétaire international a déclaré que cette crise a marqué le début d'une récession, avec des niveaux record de précarité et de chômage, ce qui affectera sans aucun doute très fortement les populations les plus vulnérables et accentuera les inégalités. Ainsi, une réponse socio-économique immédiate est nécessaire afin de minimiser la souffrance globale.

Suite à la présentation par le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, du rapport sur les impacts socio-économiques en date du 31 mars 2020, il ne persistait plus aucun doute : « *il faut que les pays s'unissent non seulement pour combattre le virus, mais aussi pour s'attaquer à ses répercussions profondes* ». Le Secrétaire général des Nations Unies l'aura annoncé : « *le Programme 2030 et les 17 objectifs de développement durable guident nos pas* » vers la sortie de crise.

En effet, la pandémie du COVID-19 pourrait, sans solidarité et engagement global, très rapidement effacer les efforts déjà effectués afin d'atteindre les objectifs de développement durable (ci-après « ODD ») d'ici l'année 2030. Ainsi, une action unie et immédiate afin de limiter l'impact socio-économique de la pandémie est indispensable afin de limiter la souffrance, sauver des vies et protéger la santé de la planète.

Le programme-cadre des Nations Unies pour la sortie de crise

Fin avril 2020, les Nations Unies ont publié un programme-cadre pour une réponse socio-économique immédiate à COVID-19. Ce programme est basé sur une responsabilité partagée, une solidarité mondiale et action urgente pour les personnes dans le besoin.

C'est un réel suivi du rapport précédemment publié par le Secrétaire général des Nations Unies en mars 2020 et offre une approche compréhensive à cette crise sanitaire, humaine, humanitaire et économique. C'est sur ces trois grands axes qu'il se base : la santé, le secteur de l'humanitaire et l'économie mondiale.

Afin de guider les décisions prises au cours des prochains mois, cruciales pour la progression vers les ODD, le cadre des Nations Unies pour la relance économique et sociale fournit des orientations quant aux personnes à atteindre et les différentes formes de support à offrir.

Le programme-cadre propose de concentrer ce travail futur autour de cinq volets principaux : la santé (1), la protection de la population (2), une réponse économique structurée (3), une approche macro-économique basée sur la collaboration et l'entraide (4) et finalement la cohésion sociale et la résilience communautaire (5).

Dans un premier temps, il conviendra de veiller à ce que les services de santé vitaux soient toujours accessibles et il faudra fournir une protection aux systèmes de santé les plus fragiles. Dans un deuxième temps, l'objectif du programme est d'aider la société à faire face à l'adversité, grâce à l'établissement de garanties sociales et une continuité des services de base, même en état de crise. Dans un troisième temps, il paraît essentiel de protéger les emplois et de soutenir les petites et moyennes entreprises, cela à travers l'établissement de régimes de soutien. Puis, il sera nécessaire de gérer l'augmentation des mesures de relance budgétaire et financière afin de permettre le fonctionnement des politiques macroéconomiques et de soutenir le renforcement des réponses multilatérales et régionales. Finalement, le cadre vise de

manière plus générale à promouvoir la cohésion sociale et la construction d'une résilience communautaire.

Au centre de cette approche se situeront les ODD tels que l'égalité entre hommes et femmes et le développement durable de l'environnement.

Pour mettre en place ce programme-cadre ambitieux, une grande partie du budget existant des Nations Unies pour les divers programmes de développement durable sera réorienté vers les besoins émergents liés à la pandémie du COVID-19.

Le lancement d'un Fonds des Nations Unies de réponse et de relèvement de COVID-19.

Le Secrétaire général a également lancé le Fonds des Nations Unies de réponse et de relèvement de COVID-19 afin de prévoir un mécanisme de fonds interinstitutionnel des Nations Unies pour aider les pays à plus faible revenu à surmonter cet état de crise. Dans le but d'apporter un soutien à ce fonds, dont les besoins sont estimés à 1 milliard de US \$ en 2020, des pays de l'Union Européenne comme les Pays-Bas et le Danemark ont déjà pris des engagements financiers appréciables pour environ 25 millions de US \$. Dès à présent, des projets ont été identifiés dans une cinquantaine de pays et seront mis en œuvre par différentes organisations des Nations Unies comme le Fonds pour les Enfants (UNICEF), le Programme pour le Développement (UNDP), le Programme pour l'Alimentation (WFP), le Fonds pour la Population (UNFPA), l'Organisation de la Santé (WHO), l'Organisation de la Migration (IOM),

La coordination au sein du Système des Nations Unies pour le développement

Le système des Nations Unies pour le développement durable est formé par 41 institutions et entités des Nations Unies actives dans le développement durable. Il a une vaste expérience dans l'aide aux gouvernements pour le développement de systèmes de protection sociale, y compris de socles de protection sociale et de prestation de services sociaux de qualité, ainsi que pour soutenir ces services dans des contextes humanitaires et de développement, ou dans un contexte de crise sanitaire comme celle causée par le COVID-19.

Le Groupe de travail sur les objectifs de développement durable des Nations Unies (UNSDG) est composé par les chefs de ces institutions et entités. Il assure le suivi et la supervision de la coordination des opérations de développement dans 162 pays et territoires. En date du 14 mai 2020, ce groupe s'est réuni de manière virtuelle afin de coordonner le support offert aux pays et populations fragilisés par le choc de la pandémie du COVID-19.

Le cœur de la réponse socio-économique proposée par les Nations Unies se situe au niveau national, en utilisant des structures déjà existantes. Entre autre, ce sera le savoir-faire des 131 équipes « Country-Teams » des Nations Unies, réparties au sein de ces 162 pays et territoires, qui sera grandement utilisé pour permettre la mise en œuvre du programme-cadre pour une réponse socio-économique immédiate à COVID-19.

Ces équipes déploieront ce plan de relance au cours des 12 à 18 prochains mois, sous la direction des Coordonnateurs résidents des Nations Unies (RC) et appuyés par le Programme des Nations Unies pour le Développement (UNDP).

Outre la coordination d'une réponse globale à la pandémie du COVID-19, le Groupe de travail a examiné les progrès accomplis dans le renforcement de la coopération humanitaire et la consolidation des réformes lancées par le Secrétaire général afin de renforcer le soutien apporté par les Nations Unies au Programme de développement durable à l'horizon 2030.